ᑲᑎᕕᑦ ᐊᕐᑎᓕᕆᔨᒌᑦ ᐊᔪᕐᒋᐊᕐᑏᑦ ᑲᑎᒪᔨᑦ
Comité consultatif de l'environnement Kativik
Kativik Environmental Advisory Committee

PROCÈS-VERBAL DE LA 167E RÉUNION DU CCEK (APPROUVÉ)

DATES : 17 et 18 mars 2021

LIEU : Par vidéoconférence

SONT PRÉSENTS :

Nommés par l'Administration régionale Kativik (ARK)
Michael Barrett
Tunu Napartuk (le 17 mars seulement)

Nommés par le gouvernement du Canada
Alexandre-Guy Côté
Mélanie Laflèche

Nommées par le gouvernement du Québec
Vanessa Chalifour
Paule Halley, présidente
André-Anne Gagnon

Secrétaire exécutif
Benjamin Patenaude

Analyste en environnement
Nancy Dea

Analyste des politiques
Annie Lamalice

SONT ABSENTES :
Mary Pilurtuut, vice-présidente, nommée par l'ARK
Caroline Girard, nommée par le gouvernement du Canada

INVITÉS :
Mélissande Gaucher, analyste des politiques, projet de création de l'Agence canadienne de l'eau, Environnement et Changement climatique Canada (ECCC)
Timothy Gull, conseiller principal, Direction générale des affaires publiques et autochtones et des services ministériels, ECCC
Sonia Gagné, présidente-directrice générale, RECYC-QUÉBEC

Francis Vermette, directeur aux opérations, RECYC-QUÉBEC
Véronique Gilbert, directrice adjointe, Environnement et territoire, Service des ressources renouvelables, de l'environnement, du territoire et des parcs, ARK

OBSERVATEURS :
Lindsay Richardson, coordonnatrice de projet (Consultation communautaire et environnement), Atmacinta inc.
Gordon Dominique, conseiller, Nation naskapie de Kawawachikamach
Laurie Beaupré, coordonnatrice en environnement, Service de l'environnement, de la faune et de la recherche, Société Makivik

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

La 167e réunion du Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK) débute à 9 h, le 17 mars 2021. La présidente ouvre la réunion et invite les membres à suggérer des modifications à l'ordre du jour. Des modifications sont apportées et la 167e réunion se déroule selon l'ordre du jour présenté en annexe.

2. Adoption du procès-verbal de la 166e réunion

Les membres passent en revue leurs commentaires sur le procès-verbal de la 166e réunion. L'adoption du procès-verbal est reportée à la prochaine réunion.

3. Administration

a) Budget

Les membres discutent de la possibilité de mettre en place un système de dépôt direct pour la paie des employés. Il est décidé que cette question serait examinée plus en détail par le sous-comité administratif. Il est également question du rapport des dépenses pour la période allant de novembre 2020 à février 2021.

b) Secrétariat

La possibilité d'acheter des licences de logiciels pour les employés du secrétariat ainsi que la révision des heures de travail de l'analyste en environnement en lien avec la consultation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) font l'objet de discussions.

c) Membres

Les membres accueillent Mme André-Anne Gagnon qui a été nommée par le gouvernement du Québec pour remplacer Mme Sylvie Létourneau. Par ailleurs, les membres remercient Mme Paule Halley pour son mandat en tant que présidente du CCEK pour 2020-2021. La présidence pour 2021-2022 fait également l'objet de discussions.

d) Dossiers actifs depuis la 166e réunion

Les membres examinent un tableau présentant l'état d'avancement des dossiers du CCEK depuis la dernière réunion.

e) Site Web

L'analyste des politiques présente un aperçu des progrès réalisés en ce qui concerne la création du nouveau site Web du CCEK. La question de l'entreposage et du partage électroniques des documents du CCEK fait également l'objet de discussions.

f) Rapport annuel 2020-2021

Les membres sont informés de l'état d'avancement de la révision finale du rapport annuel 2020-2021. Ils discutent de l'échéance pour la soumission de leurs commentaires et la production des états financiers de l'exercice en cours par la firme comptable.

g) Plan d'action 2020-2025

i) Articles promotionnels

L'analyste en environnement présente différentes options d'articles promotionnels afin d'améliorer la visibilité du CCEK tel qu'il est décrit à la réalisation attendue n° 19 du Plan d'action 2020-2025.

ii) Plan de communication

L'analyste en environnement présente un projet de plan de communication du CCEK visant à prioriser la collaboration avec ses partenaires externes, à renforcer son réseau de contacts, à améliorer sa visibilité et à accroître son influence, tel qu'il est prévu dans son Plan d'action 2020-2025. Le plan de communication vise également à accroître la participation des membres des communautés et des organismes de la région lors des réunions trimestrielles.

<u>Action</u>
-Réviser le plan de communication et le soumettre au sous-comité des communications.

h) Demande de la Société Makivik

Le 18 janvier 2021, le CCEK a transmis une lettre à M. Adamie Delisle-Alaku, vice-président de la Société Makivik responsable du Service de l'environnement, de la faune et de la recherche, afin de faire le suivi de la discussion qui a eu lieu avec ses représentants lors de la 166e réunion du CCEK et pour répondre à la demande de la Société Makivik de déléguer un observateur permanent aux réunions trimestrielles du CCEK. Dans sa lettre, le CCEK revient sur les échanges qui ont eu lieu entre ses membres et les représentants de la Société Makivik et explique qu'il ne peut acquiescer à la demande de l'organisme d'avoir un observateur permanent à ses réunions. Il souligne que les deux organismes ont des dossiers en commun et qu'il continuera à encourager leurs collaborations et échanges. Il conclut sa lettre en invitant des représentants de la Société Makivik à assister aux présentations à l'ordre du jour de sa 167e réunion. L'invitation a été acceptée et une représentante de l'organisme assiste aux présentations.

4. Évaluations environnementales au Nunavik

a) Impacts sociaux

L'analyste des politiques présente une mise à jour concernant l'avancement de l'étude sur la prise en compte des impacts sociaux dans les processus d'évaluation environnementale applicables au Nunavik. Les membres sont informés que l'étude devrait être achevée au début de l'automne 2021.

<u>Action</u>
- Inviter le consultant à faire une présentation à l'occasion de la 168e réunion.

b) Rencontre pour discuter des impacts cumulatifs

L'analyste des politiques présente un résumé de l'interview réalisée avec des chercheurs de l'Université Laval désireux d'obtenir le point de vue du CCEK sur les impacts cumulatifs dans le contexte des processus d'évaluation environnementale et du régime d'autorisation. Il y a notamment été question de la description et de l'analyse des impacts cumulatifs ainsi que du point de vue du CCEK sur la prise en compte des impacts cumulatifs dans les processus d'évaluation environnementale et sur les façons dont les processus d'évaluation environnementale pourraient être améliorés.

5. Législation provinciale et fédérale en matière de protection de l'environnement

a) Modernisation du régime d'autorisation environnementale québécois

Le 15 février 2021, le CCEK a transmis une lettre à M. Ian Courtemanche, directeur du Bureau de la stratégie législative et réglementaire du MELCC, afin de fournir ses commentaires concernant les nouveaux formulaires de déclaration de conformité découlant de l'adoption du Règlement sur l'encadrement des activités en fonction de leur impact sur l'environnement (REAFIE). Dans sa lettre, le CCEK propose que des modifications soient apportées aux sections du REAFIE qui touchent la construction de chemins forestiers et l'exploitation de sablières et de carrières, car de telles activités sont soumises au processus d'évaluation environnementale prévu à l'annexe 1 du chapitre 23 de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ). La lettre aborde ensuite la langue des documents de consultation, l'inclusion des milieux humides et hydriques, la dégradation du pergélisol dans le plan géoréférencé ainsi que les particularités administratives du Nunavik. La lettre se termine par des propositions de formulation alternative pour certains des articles des nouveaux formulaires de déclaration de conformité.

b) Loi sur l'évaluation d'impact fédérale

L'analyste des politiques présente un résumé des plus récentes réunions du groupe de travail analysant l'application de la Loi sur l'évaluation d'impact fédérale au Nunavik. Un tableau comparatif des différents processus d'évaluation et d'autorisation pour le Nunavik a été élaboré pour aider le groupe de travail à cerner les ressemblances et les différences entre ces processus. Cet exercice est essentiel pour déterminer les difficultés éventuelles de mise en œuvre de la Loi sur l'évaluation d'impact au Nunavik. La prochaine réunion du groupe de travail devrait avoir lieu le 25 mars 2021. Les membres saluent les progrès réalisés à ce jour.

6. Plan d'action nordique 2020-2023 de la Société du Plan Nord

L'analyste en environnement présente un résumé du Plan d'action nordique 2020-2023 de la Société du Plan Nord. Le Plan d'action nordique vise le développement durable du territoire nordique québécois au cours des trois prochaines années au moyen de 49 actions concrètes définies en fonction des besoins exprimés par les représentants régionaux. Il comprend quatre grandes orientations : un accès optimisé au territoire nordique; un tissu économique fort et diversifié; un milieu de vie attractif et dynamique, et; un environnement nordique à conserver.

Action
-Demander à la Société du Plan Nord de venir faire une présentation sur le Plan d'action nordique 2020-2023 à la prochaine réunion.

7. Stratégie de l'économie bleue de Pêches et Océans Canada

Les membres sont informés que Pêches et Océans Canada a récemment lancé sa Stratégie de l'économie bleue qui vise à parvenir à un équilibre entre le développement économique des océans du Canada et leur protection. L'un des projets qui font actuellement l'objet d'un examen dans le cadre de la Stratégie vise à améliorer les services Internet dans les communautés de l'est de l'Arctique et consiste à installer un câble à fibres optiques sur le fond marin le long du littoral occidental du Nunavik.

Action
-Examiner le document de mobilisation et en présenter un résumé à la prochaine réunion.

8. Changements climatiques

a) Plan pour une économie verte 2030 du gouvernement du Québec

L'analyste des politiques fait une mise à jour sur l'état d'avancement du Plan pour une économie verte 2030 du gouvernement du Québec.

Action
-Demander à des représentants du gouvernement du Québec de venir faire une présentation à la 168e réunion.

9. Gestion des matières dangereuses et résiduelles

a) Modernisation des systèmes de consigne et de collecte sélective au Québec

L'analyste en environnement présente un résumé des plus récentes réunions des groupes de travail sur la modernisation des systèmes de consigne et de collecte sélective qui ont eu lieu le 17 décembre 2020 et le 25 janvier 2021.

b) Consultation du BAPE sur *L'état des lieux et la gestion des résidus ultimes*

Les membres sont informés que le CCEK a reçu le 18 janvier 2021 une lettre du BAPE pour annoncer que le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques lui a confié le mandat de tenir une enquête et une audience publique portant sur l'état des lieux et la gestion des résidus ultimes. Plus précisément, le ministre demande au BAPE de dresser le portrait actuel de l'élimination des résidus ultimes; de dresser le portrait de la capacité d'élimination anticipée pour les 20 prochaines années, incluant le nombre et la répartition des installations requises; d'analyser les méthodes d'élimination ou de traitement existantes ainsi que les technologies et mécanismes innovants; et de réaliser une cartographie des parties prenantes intégrant les rôles et les préoccupations des différents intervenants par rapport à la gestion des résidus ultimes. Le mandat inclut également l'évaluation des mesures, solutions ou exigences visant à assurer une meilleure gestion des résidus ultimes en tenant compte des divers contextes régionaux et la détermination des conditions favorables à l'acceptabilité sociale des différentes options analysées en s'appuyant sur les meilleures pratiques.

Comme la consultation inclura également le Nunavik, le BAPE demande que le CCEK, en vertu du mandat qui lui est confié par le chapitre 23 de la CBJNQ, dirige la consultation pour la région. À la suite de plusieurs réunions avec la commission du BAPE, le CCEK a accepté de coprésider la consultation qui aura lieu au Nunavik. Un projet d'entente administrative à cet effet a été rédigé.

c) Plan de gestion des matières résiduelles du Nunavik

L'analyste en environnement présente une mise à jour concernant la demande de l'ARK de collaborer à la réalisation de la mesure n° 16 du Plan de gestion des matières résiduelles du Nunavik concernant l'interdiction de l'utilisation de sacs de plastique à usage unique au Nunavik.

<u>Action</u>
-Collaborer avec l'ARK à l'élaboration des étapes qui permettront de réaliser la mesure n° 16.

d) Groupe de travail sur la gestion des matières résiduelles au Nunavik

L'analyste en environnement présente un résumé des activités du Groupe de travail sur la gestion des matières résiduelles au Nunavik ainsi que de sa dernière réunion qui a eu lieu virtuellement le 25 février 2021.

e) Programme des sites contaminés du Nord du gouvernement fédéral

L'analyste en environnement présente un résumé de la séance d'information qui a été offerte à la Nation naskapie de Kawawachikamach sur le Programme des sites contaminés du Nord du gouvernement fédéral. Le CCEK y a assisté à titre d'observateur.

f) Projet de nettoyage de la Ligne de stations radars Mid-Canada avec le MELCC

Le 11 mars 2021, le secrétaire exécutif et l'analyste en environnement ont rencontré des représentants de la direction régionale de l'analyse et de l'expertise de l'Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec du MELCC afin de faire le point sur le projet de nettoyage de la Ligne de stations radars Mid-Canada et la demande d'une présentation faite par les membres. Les représentants ont expliqué qu'il n'était pas possible à l'heure actuelle de faire une présentation. Ils ont mentionné qu'ils avaient rencontré des représentants de la Société Makivik, du Gouvernement de la nation crie et de la Nation naskapie de Kawawachikamach afin de commencer à élaborer une stratégie de consultation. Les représentants du MELCC ont également donné un aperçu de l'état actuel des sites et présenté une mise à jour sur les négociations en cours avec le gouvernement fédéral en vue de finaliser une entente de financement. Les membres souhaitent toujours que des représentants du MELCC viennent faire une présentation sur le sujet et aimeraient obtenir de plus amples renseignements sur la participation régionale à la troisième phase du projet de nettoyage.

Action
-Demander à des représentants du MELCC de venir faire une présentation à la 168e réunion.

g) Engagement du gouvernement fédéral concernant la pollution plastique et les déchets de plastique

Le 9 décembre 2020, le CCEK a transmis une lettre au directeur de la Division des plastiques et des déchets marins d'ECCC incluant ses commentaires sur l'engagement du gouvernement fédéral concernant la pollution plastique et les déchets de plastique. La lettre explique d'abord le contexte régional de la gestion des matières résiduelles, le traitement des déchets de plastique et les difficultés actuelles à obtenir les ressources financières nécessaires pour la réalisation d'initiatives de gestion des matières résiduelles. Étant donné les initiatives en cours de gestion des matières résiduelles à l'échelle provinciale, lesquelles mettent l'accent sur la responsabilité élargie des producteurs, la lettre recommande au gouvernement fédéral de collaborer avec le gouvernement du Québec, l'ARK et le CCEK pour l'élaboration de toute politique de gestion des déchets de plastique devant s'appliquer au Nunavik.

Par la suite, l'analyste en environnement présente un résumé d'une séance d'information offerte à des groupes autochtones sur l'engagement du gouvernement fédéral concernant la pollution plastique et les déchets de plastique qui a eu lieu le 8 janvier 2021.

h) Réunion avec RECYC-QUÉBEC

Les membres rencontrent Mme Sonia Gagné, présidente-directrice générale de RECYC-QUÉBEC. Elle est accompagnée de M. Francis Vermette, directeur aux opérations de l'organisme. Mme Véronique Gilbert, directrice adjointe, Environnement et territoire du Service des ressources renouvelables, de l'environnement, du territoire et des parcs de l'ARK, est également présente. La discussion porte d'abord sur le Groupe de travail sur la gestion des matières résiduelles au Nunavik. Il est mentionné que, bien que les membres proviennent de divers ministères et organismes, la composition du Groupe de travail n'est pas toujours représentative. Pour RECYC-QUÉBEC, qui est la principale ressource pour tous les projets de gestion de matières résiduelles au Québec, incluant le Nunavik, il serait important qu'il y ait un porte-parole pour la région pour comprendre les dossiers et demeurer en contact avec les entités régionales. Les membres du CCEK suggèrent, pour leur part, qu'il serait essentiel d'avoir au sein du Groupe de travail des membres provenant de différentes communautés du Nunavik afin d'avoir une meilleure compréhension des divers enjeux.

Il est ensuite question du Plan de gestion des matières résiduelles du Nunavik 2021-2027. La question du manque de ressources financières et humaines pour mettre en œuvre les projets prévus dans le Plan de gestion est abordée. Il est expliqué que la Société du Plan Nord a récemment reçu des fonds du gouvernement du Québec pour la gestion des matières résiduelles en milieu nordique et que RECYC-QUÉBEC serait chargé de leur administration. La façon dont ces fonds pourraient être alloués aux diverses initiatives de gestion des matières résiduelles au Nunavik fait l'objet de discussion.

Les autres points abordés sont la modernisation des systèmes de consigne et de collecte sélective au Québec et les problèmes actuels liés à la collecte et au recyclage des canettes de boissons en aluminium ainsi qu'au programme de la responsabilité élargie des producteurs au Nunavik. Les représentants de RECYC-QUÉBEC expliquent qu'il y a deux avenues possibles pour corriger ces problèmes. La première consisterait à appliquer une approche législative et la seconde à rendre plus efficaces les systèmes de collecte dans les communautés. En ce qui concerne la collecte et le recyclage des canettes de boissons en aluminium, il est mentionné qu'il faudrait davantage d'attention, d'aide et de ressources pour faire en sorte que les distributeurs et les consommateurs de la région se conforment à la nouvelle réglementation. De plus, il est suggéré que RECYC-QUÉBEC nomme un représentant pour fournir, à titre de personne-ressource, de l'assistance technique pour la région lors de la mise en œuvre des deux systèmes modernisés.

Il est ensuite question de l'enjeu de la gestion des matières organiques au Nunavik. La réunion se termine par une discussion sur l'accessibilité et la disponibilité en anglais de l'information et des documents de référence que contient le site Web de RECYC-QUÉBEC.

En conclusion, les membres remercient les représentants de RECYC-QUÉBEC pour leur participation à leurs travaux.

i) Comité de gestion des matières résiduelles des Premières Nations du Québec

L'analyste en environnement présente un résumé de la dernière réunion du Comité de gestion des matières résiduelles des Premières Nations du Québec qui a eu lieu le 16 février 2021. Les principaux sujets abordés portaient sur le renouvellement de l'Initiative de gestion des matières résiduelles des Premières Nations et l'élaboration d'un guide des pratiques de gestion exemplaires en la matière. Il y a également eu une présentation sur la modernisation des systèmes de consigne et de collecte sélective.

10. Parcs et aires protégées

a) Projet de loi n° 46, Loi modifiant la Loi sur la conservation du patrimoine naturel et d'autres dispositions

Les membres sont informés que le projet de loi n° 46, Loi modifiant la Loi sur la conservation du patrimoine naturel et d'autres dispositions a été adopté en février 2021 et devrait entrer en vigueur le 19 mars 2021. Le 11 février 2021, il y a eu une réunion avec des représentants du MELCC pour discuter de certaines préoccupations du CCEK touchant l'application du projet de loi n° 46 au Nunavik, la protection de 30 % du territoire du Plan Nord, la question des aires protégées établies par des communautés autochtones, la latitude possible dans le projet de loi d'autoriser certaines activités dans des aires protégées et les mesures transitoires relativement au statut des aux aires protégées. Les membres tiennent à remercier de nouveau le MELCC pour cette réunion.

11. Divers

a) Politique Faune du MFFP

Le 29 janvier 2021, le CCEK a transmis une lettre à Mme Élise Paquette, sous-ministre associée par intérim à la Faune et aux Parcs du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), contenant ses commentaires sur la future Politique Faune. La lettre donne d'abord un aperçu du régime de protection de l'environnement et du milieu social établi en vertu du chapitre 23 de la CBJNQ ainsi que de certaines dispositions afférentes du chapitre 24. Elle explique ensuite le déclin des populations de caribous au Nunavik et suggère que les entités régionales soient consultées à ce sujet. La lettre aborde ensuite l'intention du MFFP de stimuler l'intérêt pour la chasse, la pêche et le piégeage dans l'ensemble de la province. Or, une augmentation de telles activités doit tenir compte de l'exercice des droits issus de traités des habitants autochtones de la région et pourrait également contribuer à l'augmentation du nombre de camps de pourvoirie abandonnés sur le territoire. Bien que le CCEK soit d'avis qu'un tel document devrait tenir compte du contexte du Nunavik, il reconnaît dans sa lettre la nature générale du document de consultation de la politique et la portée limitée de ses commentaires.

b) Chronique verte dans le magazine *Taqralik*

Les membres sont informés des prochains articles qui seront publiés dans la chronique verte du magazine *Taqralik*.

c) Présentation sur la nouvelle Agence canadienne de l'eau

M. Timothy Gull, conseiller principal de la Direction générale des affaires publiques et autochtones et des services ministériels d'ECCC, fait une présentation sur la création de l'Agence canadienne de l'eau. Il est accompagné de Mme Mélissande Gaucher, analyste des politiques du projet de création de l'Agence canadienne de l'eau d'ECCC. La présentation commence par une description du mandat, du but et des objectifs généraux de la nouvelle Agence canadienne de l'eau. M. Gull décrit ensuite le cadre juridique de la gestion de l'eau douce ainsi que les facteurs et les défis associés à la qualité de l'eau dans l'ensemble du Canada. Il aborde la santé des écosystèmes aquatiques et la façon dont elle est affectée par les changements climatiques et les activités industrielles. M. Gull décrit également le but, l'approche et les étapes en vue de la création de l'Agence canadienne de l'eau. Il explique que le gouvernement a l'intention de solliciter la participation des communautés autochtones en leur permettant de déterminer leurs propres priorités, ce qui constitue un engagement de portée générale. Pour terminer, les prochaines étapes devant mener à la création de l'Agence canadienne de l'eau sont présentées dans le détail.

Après la présentation, il y a une discussion sur les particularités du cadre juridique de la gestion de l'eau douce et la participation des communautés.

<u>Action</u>
-Examiner le document de discussion portant sur la création de l'Agence canadienne de l'eau et en présenter un résumé à une prochaine réunion.

d) Conférence Arctic Change 2020 d'ArcticNet

L'analyste des politiques présente un résumé de la conférence Arctic Change 2020 d'ArcticNet qui a eu lieu virtuellement du 7 au 10 décembre 2020. La conférence a notamment porté sur les défis associés du dégel du pergélisol auxquels sont confrontées les communautés du Nunavik. Il y a eu des présentations par des représentants d'organismes nordiques et du milieu de la recherche sur la cartographie du pergélisol, la caractérisation géotechnique et la modélisation numérique des impacts des changements climatiques en soutien à l'aménagement du territoire.

12. Dates et lieu de la prochaine réunion

Il est décidé que la 168e réunion du CCEK aurait lieu par vidéoconférence les 16 et 17 juin 2021.

Benjamin Patenaude
Secrétaire exécutif
Le 29 septembre 2021

Ordre du jour de la 167e réunion

1. **Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour**

2. **Adoption du procès-verbal de la 166e réunion**

3. **Administration**

    a. Budget
    b. Secrétariat
    c. Membres
    d. Dossiers actifs depuis la 166e réunion
    e. Site Web
    f. Rapport annuel 2020-2021
    g. Plan d'action 2020-2025
        i. Articles promotionnels
        ii. Plan de communication
    h. Demande de la Société Makivik

4. **Évaluations environnementales au Nunavik**

    a. Impacts sociaux
    b. Rencontre pour discuter des impacts cumulatifs

5. **Législation provinciale et fédérale en matière de protection de l'environnement**

    a. Modernisation du régime d'autorisation environnementale québécois
    b. Loi sur l'évaluation d'impact fédérale

6. **Plan d'action nordique 2020-2023 de la Société du Plan Nord**

7. **Stratégie de l'économie bleue de Pêches et Océans Canada**

8. **Changements climatiques**

    a. Plan pour une économie verte 2030 du gouvernement du Québec

9. **Gestion des matières dangereuses et résiduelles**

    a. Modernisation des systèmes de consigne et de collecte sélective au Québec
    b. Consultation du BAPE sur *L'état des lieux et la gestion des résidus ultimes*
    c. Plan de gestion des matières résiduelles du Nunavik
    d. Groupe de travail sur la gestion des matières résiduelles au Nunavik
    e. Programme des sites contaminés du Nord du gouvernement fédéral
    f. Projet de nettoyage de la Ligne de stations radars Mid-Canada avec le MELCC
    g. Engagement du gouvernement fédéral concernant la pollution plastique et les déchets de plastique
    h. Réunion avec RECYC-QUÉBEC (18 mars 13 h à 14 h)

i. Comité de gestion des matières résiduelles des Premières Nations du Québec

10. Parcs et aires protégées

a. Projet de loi n° 46, Loi modifiant la Loi sur la conservation du patrimoine naturel et d'autres dispositions

11. Divers

a. Politique Faune du MFFP
b. Chronique verte dans le magazine *Taqralik*
c. Présentation sur la nouvelle Agence canadienne de l'eau (17 mars, 14 h à 15 h)
d. Conférence Arctic Change 2020 d'ArcticNet

12. Dates et lieu de la prochaine réunion